

Le Lyricantois

Les canaux
du marais
de Larchant
en 2018

© Google Earth

Le mot du maire...

À l'heure où j'écris ces quelques mots, la chaleur est de nouveau un vrai sujet d'actualité.

Si les bonnes pluies des dernières semaines ont été bénéfiques pour la nature et les cultures, ces pluies de printemps sont restées en surface et, même si elles nous font bénéficier encore d'un paysage vert, elles ne seront pas suffisantes pour leur garantir un été sans problème.

Le sujet des incendies est désormais un sujet majeur. De nombreuses réunions, organisées par les services de l'État, se déroulent au profit des élus pour avancer dans les programmes de lutte et de défense, des investissements et des futures obligations en lien avec ce « nouveau danger ».

Défricher autour de sa résidence et particulièrement dans les 500 mètres des lisières de la forêt de la Commanderie va devenir une obligation. Le tableau des sanctions pour non-respect de la réglementation sera en lien avec les enjeux humains, environnementaux ou matériels qui sont de taille.

À cela s'ajoute la gestion des possibles fortes pluies d'orage. Pour rappel, les eaux de pluies doivent obligatoirement être gérées à la parcelle pour les façades arrière, afin de ne pas se déverser dans les rues, au risque d'inonder des maisons en partie basse après obstruction des avaloirs. Dans tous les cas, elles ne doivent pas se déverser dans le réseau du tout-à-l'égout.

Merci à tous les propriétaires de respecter ces règles pour la sécurité de tous et pour éviter de se retrouver en responsabilité, en cas de sinistre...

Comme vous l'avez vu, la municipalité continue de vouloir apaiser la vitesse de circulation dans la traversée de Larchant. Un projet est en attente de subventions pour l'aménagement des sorties du marais sur la route de Villiers-sous-Grez. Il devrait être bénéfique pour cette entrée du village.

Les abus de priorité à droite existent aussi et peuvent entraîner de graves accidents. Pour cela, le carrefour de la route de Villiers bénéficie désormais de trois stops. Est-ce la bonne solution ? L'avenir nous le dira.

Le 13 juillet à partir de 19 h 30, le conseil municipal vous recevra comme chaque année dans la cour de l'école pour son « buffet dînatoire ».

La retraite aux flambeaux commencera vers 21 h 30. Elle sera suivie par le feu d'artifice.

Pour ces derniers étant donné les conditions climatiques, nous attendons les nouvelles directives préfectorales pour leur organisation... En espérant que ces deux manifestations ne soient pas annulées au dernier moment.

Restez en contact avec l'application panneau-pocket qui permet à la mairie d'informer les Lyricantois rapidement, en dernière minute.

Une fois de plus, le programme des animations nombreuses et variées de l'été est de qualité. Chacun peut y trouver un moment de détente, de culture, de partage et de convivialité.

Au nom de toute l'équipe municipale, personnels et élus, je vous souhaite un bel été lyricantois.

Vincent Mével
Maire de Larchant



Fête du 13 juillet
LARCHANT

19 h 30 : Apéritif dînatoire pour les Lyricantois dans la cour de l'école

21 h 30 : Retraite aux flambeaux avec la fanfare de Chateau-Landon

... suivi du **Feu d'artifice**, Fossés Bretonnières
Sous réserve « Arrêté Sécheresse »

Organisation : Mairie de Larchant



Les comptes-rendus des conseils municipaux
des séances des 13 février, 3, 20 avril et 9 juin 2023 sont publiés sur www.larchant.fr.
Ils sont également consultables sur les panneaux d'affichage (2 mois) ou en mairie sur rendez-vous.

Urbanisme

Quelle que soit la nature des travaux que vous souhaitez effectuer dans votre propriété, VOUS DEVEZ DÉPOSER UNE DÉCLARATION préalable ou un permis de construire en Mairie.

En cas de non-respect de la procédure, les travaux seront stoppés en attendant l'accord des autorités compétentes. De même, la mise en place d'un échafaudage doit être assortie d'un arrêté municipal. Cet arrêté ne pourra pas être délivré si la demande de travaux n'a pas été faite et son accord obtenu.

AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCORDÉE.

Ces démarches sont obligatoires et évitent toute régularisation parfois impossible à obtenir lors de la vente de votre bien. N'hésitez pas à contacter la Mairie ou prendre un rendez-vous avec le service « Urbanisme ».

Résumé de quelques règles de vie communautaire

Un drone ne vole pas n'importe où...

- Il est interdit de voler au-dessus de l'espace public: voies publiques, jardins publics, bâtiments accueillant du public, parcs, rivières, etc.
- Il est interdit de voler au-dessus d'une propriété privée. Le consentement de l'occupant est obligatoire et la zone survolée doit être autorisée pour le vol par la préfecture.

Les règles de pilotage à respecter pour piloter un drone de loisir sont nombreuses et dépendent de votre situation. Voici un lien qui vous permettra d'en prendre connaissance: www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34630

Les horaires pour les travaux de bricolage

- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h, puis de 14 h 30 à 19 h,
- le samedi de 9 h à 12 h, puis de 15 h à 19 h,
- le dimanche de 10 h à 12 h.

Déclarer ses poules...

L'élevage de poules dans un jardin est autorisé si le nombre de volailles ne dépasse pas 50. Les poules doivent être déclarées en mairie, à la préfecture ou après du ministère de l'Agriculture... Pourquoi faut-il déclarer ses poules ? Réponse du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation: «...permettre de détecter le plus rapidement possible les maladies aviaires et de s'assurer qu'elles ne circulent pas... »

La crotte citoyenne

« Dis-moi comment tu défèques, je te dirai qui tu es... La manière dont il l'expulse, ce à quoi elle ressemble, ce qu'il fait ensuite avec: la crotte du chien fourmille d'informations capitales sur la forme de votre animal » ... mais... « Avoir un chien en ville, que ce soit un Chihuahua ou un Terre-Neuve, c'est ramasser ses crottes ». (extrait d'un article du « Parisien »).



Cambriolage du hangar communal

Le 17 janvier dernier, le hangar communal a été cambriolé. Du matériel d'entretien et le camion de la Commune (retrouvé calciné en forêt) ont été dérobés.

Suite à ce vol, le matériel disparu a dû être renouvelé et la sécurité du hangar a été renforcée. Des aménagements ont été nécessaires avec un local sécurisé pour le petit matériel. Un nouveau système d'alarme, plus performant avec télésurveillance a également été installé, ce qui devrait permettre de dissuader de nouvelles tentatives de vol. C'est en tout cas, ce qui peut être espéré!

Pour toute demande d'information ou de soutien pour vous ou d'autres Lyricantois, contacter la mairie au 0164 281617.

Centre Communal d'Action Sociale

La période que nous traversons fait émerger de nouvelles difficultés pour les familles.

Le **CCAS de Larchant** est à votre disposition pour vous aider à trouver des réponses aux problèmes que vous rencontrez, vous informer et vous orienter vers le bon interlocuteur selon vos besoins.

Tél.: 0164 281617

La **Mission Locale de Nemours** reçoit gratuitement tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou sans emploi. Elle les aide à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale: emploi, formation, logement, mobilité, santé, sport... Tél.: 0164 28 5158

La **Maison Départementale des Solidarités** (MDS Nemours) offre un service qui recouvre:

- **l'accès aux droits**: RSA, insertion, accompagnement social
 - **la protection maternelle et infantile / Petite enfance**
- Tél.: 0160 55 20 82,
• **l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**
Tél.: 0160 55 20 58.

À destination des séniors (plus de 60 ans) différentes activités GRATUITES sont proposées.

Les Lyricantois peuvent y participer car notre CCAS est labélisé par le département.

• **Conférence Sport et Santé**, mardi 27 juin de 15 h à 17 h à Ury, sur inscription au 0164 24 4102 avec une petite séance de gym douce pour passer de la théorie à la pratique!

• **Deux randonnées connectées**:
- Fontainebleau, mercredi 5 juillet
- Noisy-sur-Ecole, mercredi 20 septembre de 9 h 30 à 16 h

Inscription en mairie:

Tél.: 0164 28 16 17

15 jours avant le début de la randonnée

Plan Communal de Sauvegarde: PCS



Toutes les communes soumises à des risques avérés (Larchant pour l'incendie notamment) sont tenues de rédiger leur **PCS** dont la finalité est de pouvoir réagir très rapidement en vue de protéger les populations avant et en parallèle de l'intervention des services compétents tels que les Pompiers par exemple. Le PCS est un outil réglementaire à disposition du Maire lui permettant de se préparer à faire face à des situations de crises très

diverses. Il permet le plus souvent d'organiser et de formaliser des procédures et des moyens d'action existants. L'ensemble de la démarche liée à la rédaction et à l'actualisation d'un PCS permet de préparer une commune à faire face à des crises et à des événements de sécurité civile divers (incendies, neige, canicules, tempêtes, accident de transport de matières dangereuses, etc.) Le **DICRIM** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est, en France, un document d'information préventive établi par le Maire suivant les informations transmises par le Préfet.

Toute l'équipe communale (élus et agents) se mobilise pour la rédaction de ces deux documents, qui seront soumis à la validation du Préfet en fin d'année 2024. **Ils seront emmenés à interroger les Lyricantois** durant l'année à venir...

Cérémonie du « 8 mai »

Pour les Lyricantois qui n'ont pu être présents à cette cérémonie commémorative, voici l'essentiel du message du Ministre des Armées et de la Secrétaire d'État aux Anciens Combattants que tous les maires de France ont partagé avec les citoyens le 8 mai 2023.



Et pour les enfants, un peu d'histoire, ça ne peut pas faire de mal !

« 8 mai 1945, il y a 78 ans : l'Allemagne nazie capitule devant les Alliés réunis à Berlin. C'est la victoire.

Ce jour-là, les forces de la liberté triomphent non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples. Après six années de guerre, l'écho de l'armistice se répand partout sur le continent, apportant aux peuples la joie de la libération, et la fierté d'avoir vaincu. Après six années de terreur, la lumière se lève enfin sur tout un pays, révélant à la fois l'opprobre de ceux qui ont collaboré, et le courage de ceux qui ont résisté pour permettre la Victoire.

Il y a 80 ans, l'année 1943 fut une année terrible. La répression s'accroît, l'extermination des Juifs d'Europe et des opposants au régime nazi bat son plein. Pourtant, le cours de la guerre change. À l'Est, les armées nazies ont perdu la bataille de Stalingrad. Au sud, les Alliés ont débarqué en Afrique du Nord. Ils le feront bientôt en Italie. La Corse est libérée en septembre, nos outre-mer se distinguent dans les trois océans et notamment dans les Antilles et en Guyane par la dissidence opposée à Vichy. La deuxième division blindée du général Leclerc est créée, elle débarquera quelques mois plus tard en Normandie... Souvenons-nous enfin du sang versé : il fut le prix de notre liberté. Mourir pour que d'autres puissent vivre libres : c'était le prix exorbitant dont plus de 10 millions de soldats alliés se sont acquittés. Un prix qui, hier comme aujourd'hui, augmente à chaque renoncement, à chaque fois que nous oublions notre passé.

Au bout, le 8 mai 1945 offre la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offre la liberté. [...] »

Cet été, l'école fait « peau neuve »

Pendant que les enfants seront en vacances, des travaux seront réalisés dans la salle de classe : isolation des murs, mise aux normes de l'électricité, changement de luminaires, ponçage du parquet et peintures. Le local « toilettes » sera entièrement rénové...

Risque INCENDIE en forêt : n'allumons ni feu, ni barbecue, ni cigarette

Le risque incendie est un risque majeur dans le bois de la Commanderie. Chaque année, 40 départs d'incendie sont en moyenne éteints en forêt de Fontainebleau.

L'hiver dernier, l'ONF a entrepris des travaux de nettoyage sur deux secteurs proches de la route autour de la dame Jouanne. L'hiver prochain, entre le mont Blanc et l'Éléphant, d'autres allées seront élargies pour faciliter l'évacuation des nombreux arbres morts et le passage des camions de pompiers.

Accueillir les visiteurs en forêt

Le massif forestier de Fontainebleau est constitué de trois forêts domaniales, gérées par l'Office National des Forêts : Fontainebleau (17 338 ha), Trois-Pignons (3 309 ha) et la Commanderie (2 500 ha). Il s'agit du plus grand ensemble forestier d'Île-de-France.

Jusqu'à fin 2023, une étude de la stratégie d'accueil des visiteurs et les moyens à mettre en place pour les 10 ans à venir dans le Massif forestier de Fontainebleau et ses lisières est en cours de réalisation.

L'objectif est de répondre aux demandes du public, des élus et des associations, tout en préservant l'environnement et assurant la continuité des missions de gestion forestière. Cette analyse effectuée sur l'ensemble du massif sera adaptée à chaque commune. Les résultats de ce travail mené par l'agence « Maîtres du Rêve » seront connus début 2024.

Dépôt des branchages

Chemin rural n° 12 de Chevrainvilliers à gauche dans la côte en allant vers le Chapitre. Après la trêve de cet été pour la nidification, voilà les nouvelles dates :

12/08, 09/09, 07/10, 18/11 et 9/12/2023

de 11 à 12 heures

Contact : Eric Rotellini, Tél. 06 31 91 05 74



Remplacement des conduites en plomb

La deuxième tranche des travaux pour le remplacement des tuyaux en plomb a démarré rue de la Libération/rue des Sablons. Elle se poursuivra cette année avenue Dumesnil. À cette occasion, de nouveaux compteurs d'eau sont mis en place à l'extérieur des propriétés pour un accès plus facile par la SAUR. Ceci implique que les ouvriers puissent avoir accès à votre compteur actuel, souvent dans les caves... En 2024, les travaux se termineront avec les rues : Chemin Cave de Châtenoy - Chemin des Pardons - Chemin du Larry Saint-Marc - Route de Guercheville - Route de la Dame Jouanne - Route de Villiers - Rue des Fossés Bretonnières - Rue des Fossés Larry - Ruelle Thibault - Place Pasteur.

Nous vous remercions par avance de leur réserver un bon accueil.

Depuis le 28 mai, l'église est réouverte au public... mais depuis... la nef est fermée

La tempête du mois de janvier a fait des dégâts. Elle a notamment provoqué la chute d'une partie du vitrail au-dessus de la porte d'entrée de notre église. Nous avons été contraints de la fermer au public, la menace du décrochement de la partie du haut restée en place étant bien réelle. Maintenant que le nécessaire a été fait pour sécuriser l'ensemble, nous avons le plaisir de pouvoir rouvrir l'église jusqu'à l'installation (dans un délai incertain) d'un nouveau vitrail. En 2022, le Chemin de Croix a été volé. Il est passé par la Belgique mais impossible pour les autorités françaises de le récupérer. Grâce à l'indemnisation de l'assurance, un nouveau Chemin de Croix est en cours de création dans un monastère.

Depuis fin mai, la nef est fermée au public, suite à la chute de pierres...

Gestion de nos déchets ménagers

Hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)

La TGAP est indexée sur la quantité des déchets (en tonnes), destinée à l'enfouissement ou à l'incinération. **Plus une commune a de déchets à traiter, plus sa TGAP à payer sera élevée.**

Le seul moyen pour limiter l'augmentation de cette taxe pour Larchant est de :

1. **Trier correctement vos déchets...**
2. **Diminuer le nombre total des levées hebdomadaires des poubelles ménagères, en les sortant quand elles sont complètement remplies ...**

Si vous souhaitez jeter vos déchets ménagers régulièrement, il est possible de gérer l'utilisation et la sortie de la poubelle entre voisins ...

18 levées par an

pour le **Bac des déchets ménagers**

- Les déchets ménagers doivent toujours être dans **des sacs fermés**.
- Si les déchets sont en vrac, le bac ne sera pas vidé.
- Ne posez pas de sacs-poubelles à côté de votre bac.
- Au-delà des 18 levées autorisées dans l'année, toutes les levées supplémentaires vous seront facturées.

Ex : le bac de 140 litres (1 à 2 personnes) 20 euros/an - puis 3,40 euros chaque levée (... et plus si le bac est plus volumineux)

Bac jaune de tri sélectif

- Les emballages doivent être **en vrac**...
- Ne posez pas de sacs-poubelles à côté de votre bac.

En 2023, les encombrants ou « monstres » seront ramassés le matin du mercredi 28 juin.

Ne déposez pas de batterie, appareil électrique, néon, télé, frigidaire, lave-vaisselle, lave-linge, pneu, peinture, w.-c., gravats, etc.

Si les éboueurs ne les prennent pas, vous devez les apporter à la déchetterie de Amponville.

Pour savoir trier, consulter le site www.larchant.fr

Ecole : la carte de transport « Imagine R » devient la carte « Scol'R »

La ligne régulière devient une ligne scolaire, réservée aux enfants.

Cette carte est à commander sur le site : www.iledefrance-mobilites.fr

Info du SIIS du Plateau

Sur Larchant, 68 vergers, soit 733 arbres fruitiers dont 298 pommiers et 128 pruniers ont été recensés !

En 2021, le Parc Naturel régional du Gâtinais français a réalisé l'inventaire des arbres fruitiers de notre commune. Il ne s'agit pas d'un inventaire exhaustif car beaucoup d'arbres fruitiers se situent dans les jardins et ne sont pas visibles de l'extérieur. Néanmoins, il offre un bon diagnostic de notre patrimoine fruitier.

Voici les éléments marquants de cette étude :

- Parmi les 17 communes déjà inventoriées, c'est la troisième plus importante en nombre total de fruitiers recensés sur le Parc du Gâtinais derrière Perthes-en-Gâtinais et Villiers-sous-Grez.
- Toujours en comparaison des autres communes inventoriées, Larchant est celle qui possède le plus de **pêchers** et le plus de **cognassiers** sur son territoire. Elle est également remarquable pour ses **pruniers** et **cerisiers** (2^e commune la plus importante après Perthes-en-Gâtinais en nombre de cerisiers).

Plusieurs arbres intéressants dont les variétés n'ont pu être identifiées vont faire l'objet d'analyses génétiques (des prélèvements réalisés en juin seront transmis à l'INRAE). Si ces arbres sont typiques du Gâtinais, des greffons seront prélevés sur les branches pour être ensuite greffés en pépinière afin de conserver et multiplier la variété.

- **Concernant les pommiers, 30 variétés ont été identifiées.** Seules 7 % sont des variétés locales avec la présence de la Locard jaune et de la Rouge de Bourron.

La Locard Jaune est une pomme typique du Gâtinais retrouvée dans plusieurs communes du Parc depuis le début des inventaires. C'est une variété de maturité assez tardive, de saveur acidulée, très bonne cuite mais aussi utilisée pour le jus ou le cidre en mélange avec d'autres variétés.

La Rouge de Bourron, très répandue aux alentours de Bourron-Marlotte, est une pomme à plusieurs fins, bonne crue ou cuite, utilisée également pour le jus et le cidre. Les arbres de cette variété sont particulièrement grands.

Le plus gros pommier de Larchant mesure 2 mètres de circonférence. Dans les années 50, il appartenait à un alignement dont il est aujourd'hui le seul rescapé. Il n'est pas en bon état. En l'absence de fruit, la variété n'a pu être identifiée.

- **9 variétés de poires** ont été identifiées dont 7 arbres de Comtesse de Paris qui est une poire d'hiver à la chair fondante, très juteuse et de très bonne qualité.

Malgré ce riche patrimoine, **43 % des vergers identifiés sont abandonnés et sont parfois complètement étouffés par la forêt.**

- **La vigne est aussi présente : 4 cépages ont été identifiés :**

le Baco, le Noah, l'Oberlin et l'Isabelle (dont les raisins ont un goût particulier qui rappelle la framboise).

Contact : Julie Maratrat, j.maratrat@parc-gatinais-francais.fr

L'étude complète est sur www.larchant.fr



Le PNR soutient les particuliers pour :

● La restauration de bâtiments anciens non classés

Le PNR (Parc Naturel Régional du Gâtinais Français) aide financièrement et techniquement les communes à restaurer le patrimoine non classé. Larchant, a été soutenu notamment pour la restauration de la mare de la Porte des Sablons, du lavoir route de la Dame Jouanne, mais aussi pour la plantation d'arbres fruitiers dans l'aire de jeux, chemin des Pardons, l'agrandissement du parking Sablonnière pour les haies, etc. Ces aides sont évidemment soumises à certaines conditions dans la perspective d'actions tenant compte du réchauffement climatique, comme l'extinction de l'éclairage public la nuit.

Le PNR soutient également les particuliers pour la restauration de bâtiments anciens non classés. Sachez que la condition préalable à remplir est que le bâtiment soit visible de la rue ou accessible au public, l'idée étant que les promeneurs puissent aussi profiter de la vue sur ce bâti.

Contact : Tél. 0164 98 73 93

● La rénovation énergétique de leurs maisons

Contact : Pierre-Yves Sion - Conseiller France Rénov'

Tél. 0164 98 11 79

p.sion@parc-gatinais-francais.fr



SURE : Service Unique de la Rénovation Énergétique

Une convention de partenariat existe entre la Communauté de communes du Pays de Nemours et Seine-et-Marne Environnement pour la mise en place du Service Unique de la Rénovation Énergétique (SURE).

Grâce au déploiement de SURE, la CCPN met à la disposition de tous les habitants, l'expertise d'un conseiller pour les accompagner dans leurs projets d'amélioration énergétique, en les aidant notamment à affiner les aspects techniques et à mobiliser les aides financières auxquelles ils sont susceptibles d'être éligibles. L'objectif de simplifier les démarches. **Les différents acteurs de l'habitat : Seine et Marne environnement, ANAH, CAUE, ADIL et FFB** travailleront ainsi ensemble dans l'esprit d'un guichet unique.

Contact : Sabine Kony, Tél. 06.80.42.33.00

sure@paysdenemours.fr



Recettes pour être heureux

...Après des échanges avec Madame Manesse Césarini :

Il faut avoir des amis, leur parler. Il ne faut pas avoir peur de la mort, avoir la joie de vivre. Il faut aussi se dire « Je veux être heureux (euse) ». Il faut bien dormir. Il faut vivre en communauté. **EVAN**

Il faut avoir des amis, une bonne famille, des enfants gentils (quand on est adulte), avoir une famille qui prend soin de nous (quand on est âgé), se faire des petits plaisirs de temps en temps comme s'acheter un truc cher que je souhaite avoir mais ça reste exceptionnel. **ETHAN**

Avoir des amis, être avec sa famille, ne pas faire d'injustices, ne pas avoir peur de la mort, ne pas rester seul, rêver à ce qu'on veut faire, ne pas penser à des choses tristes. **NOLAN**

Pour être heureux, il faut faire des choses qui nous plaisent comme monter à cheval, faire de l'escrime, ... Il faut apprendre, gagner, perdre, faire des erreurs, apprendre de ses erreurs, se relever, ... Il faut trouver un travail, être soi-même. Il faut se faire plaisir une ou deux fois de temps en temps. **ROMY**

Il faut savoir rire, s'amuser. Ne jamais prendre mal les remarques, les critiques négatives. Il faut savoir se modérer, ne pas abuser, il faut être juste. Il faut, quelques fois, savoir renoncer pour avoir quelque chose de mieux. Il faut travailler pour quelque chose qui nous plaît, et ainsi être heureux. **DANIEL**

Pour être heureux, il faut voir sa famille régulièrement, voir ses amies, penser qu'on a beaucoup de chance d'être née. Être toujours content de ce que la vie nous offre. Ne pas penser à la mort. Il faut exprimer ses idées et changer le monde entier, parler des choses qui nous tracassent, faire de bonnes choses. Ne pas se faire envahir par la peur, la colère. Il faut désirer. **SOLINE**

Pour être heureux il faut toujours voir le bon côté des choses, réparer ses bêtises ou mensonges pour ne pas avoir de regrets, voir des proches (amis, famille, professeur), faire la fête, se sentir égaux, aller bien, savoir qu'un proche ne va pas bien, réussir nos objectifs, pouvoir faire ce que l'on voulait faire (bac, travail, fête, aller voir un copain) tout en ne faisant aucune infraction à la loi et se faire un petit plaisir de temps à autre (gâteaux, biscuits...) **ALBAN**

Pour être heureux (euse) il faut avoir des amis. Il faut avoir des désirs comme des désirs dont on a besoin, c'est-à-dire boire, manger, dormir et respirer, avoir aussi de la confiance en soi. Il faut aller voir sa famille, ne pas penser à la mort. Il faut toujours être juste avec soi-même et avec les autres et penser aux autres. **DARIO**

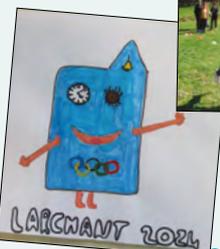
Nous participons à des **expositions virtuelles avec la Fondation**

Tara Océans afin de découvrir les problématiques liées à l'eau et à la protection de la nature à travers le monde. Nous avons un bateau virtuel Ecole-écolo.

Nous avons également participé à **la fresque du climat** avec Catherine Chappaz pour comprendre les causes et les conséquences des phénomènes climatiques sur notre milieu de vie.

La Semaine Olympique et Paralympique.

Nous avons expérimenté le sport en valide et le sport avec des déficiences. Certaines sont légères (difficultés de concentration, irritabilité) et nous permettent les mêmes performances que d'habitude. D'autres sont plus importantes et nous gênent pour pratiquer une activité physique (mobilité réduite, déficience visuelle...). Nous avons créé notre mascotte et notre logo pour les futurs jeux olympiques 2024.



Qu'est-ce que le 7^e continent ?

Le 7^e continent est une accumulation de déchets plastiques au nord-est de l'océan Pacifique. Ce continent est constitué de plus de 36 millions de tonnes de déchets sur une surface de plus de 3 fois la France.

Pourquoi le 7^e continent est-il un problème ?

- Il menace la biodiversité, empoisonne les espèces et risque de les faire disparaître. Les animaux marins, les oiseaux peuvent avaler les déchets par erreur ou en les prenant pour de la nourriture. Parfois ils ne peuvent plus respirer ou ils n'arrivent pas à les digérer et ça les rend malades. Ils peuvent être « emprisonnés », blessés ou empoisonnés par ces déchets. Si un animal est malade, lorsqu'il sera mangé à son tour par un prédateur de la chaîne alimentaire, il transmet sa maladie aux autres espèces. Souvent, le dernier de la chaîne alimentaire est l'homme.

- Le transport maritime est aussi gêné par le 7^e continent parce que les bateaux ne peuvent pas naviguer sur du plastique. Si on a un bateau à hélices, les déchets peuvent bloquer les hélices. Les déchets de grande taille peuvent endommager la coque des bateaux. Les bateaux sont donc obligés de contourner cet amas de déchets, et donc de faire un détour ce qui leur fait consommer plus de carburant et donc polluer plus.

- Le 7^e continent continue de grandir. Ça pose un problème parce que si les bateaux n'arrivent plus à traverser les mers, il n'y aura plus d'échanges de marchandises. S'il y a de plus en plus de déchets, ils vont peut-être arriver sur les côtes, les plages et contaminer les animaux terrestres. Certaines espèces risquent de disparaître et l'écosystème risque d'être déséquilibré. On ne pourra plus se baigner non plus.

Comment empêcher le 7^e continent de grandir ?

- Installer plus de poubelles sur les plages permettrait aux gens d'éviter de laisser leurs déchets directement sur la plage. Attention, il faut que toutes les poubelles publiques aient un couvercle.

- On peut construire un mur, un barrage, dans les rivières avec passage pour les poissons en dessous : des trous dans le mur de différentes tailles. Il faut ramasser les déchets régulièrement en mettant un bac comme une grande passoire en dessous et on ouvre le mur tous les soirs pour récupérer les déchets. Il faut aussi construire des écluses pour laisser passer les bateaux.

- On peut aussi construire une déviation pour poisson légèrement en montée pour que les déchets n'y viennent pas.

- On peut inventer un robot le long des rivières ou des écluses qui détecte le plastique et le prend. Ce robot peut être dans le lit des rivières pour prendre moins de place et être moins visible.

- On peut organiser des courses pour les compétiteurs : à qui ramassera le plus de déchets dans et au bord des fleuves.

Comment s'en débarrasser ?

- On peut inventer un cube aspirateur que l'on pose au fond des océans et qui collecte les déchets. Il a une caméra infrarouge qui arrête automatiquement l'aspiration quand il détecte une source de chaleur car c'est probablement un être vivant. Un bateau récupère le cube, les déchets sont stockés dans les soutes et une fois plein le bateau décharge à l'usine de recyclage ou une fois plein, le cube va se brancher à un tuyau qui est relié à terre à une usine de recyclage.

- On peut inventer un bateau dont la coque est vide, ouverte à l'avant avec un dispositif sonore qui éloigne les poissons et à l'arrière un grillage très fin qui permet de laisser passer l'eau mais de retenir les déchets. Une fois le bateau plein, la trappe avant se ferme et le bateau va à l'usine de recyclage.

- On peut inventer un sous-marin équipé d'un bras mécanique qui attrape les déchets et qui les aspire. Les déchets vont dans un réservoir. Si des poissons sont aspirés, une grille se ferme, un ventilateur se met en route pour créer un courant qui chasse les poissons jusqu'à une trappe qui les renvoie à la mer.

1^{er} et 2 juillet, La Caravane du Coin s'installe place des Tilleuls



Il s'agit d'une tournée concentrée sur 3 villages du Sud Seine-et-Marne proposant des spectacles de rue et de musiques actuelles. Au-delà des spectacles, la caravane bistrote, la caravane crêperie, la remorque cantine s'installeront pour un moment festif et familial dans une ambiance guinguette! Une belle manière de commencer cette période estivale - **Organisé par la mairie**, Tél.: 0164 28 16 17 avec le soutien du PNR.



Exposition de Janine Mignot

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons en septembre, à l'occasion des journées du patrimoine

et en collaboration avec des associations lyricantoises : Larchant Animation, l'Association Culturelle de Larchant et PhiloZarts, une rétrospective du travail photographique de Janine Mignot. Nous la remercions pour sa proposition de faire cette exposition à Larchant. Les années 2022 et 2023 furent riches en manifestations auxquelles Janine Mignot a participé. Expositions à la Galerie Le Vivier de Moret-sur-Loing, à Champagne-sur-Seine, à Larmor-Plage en Bretagne et du 15 juin au 15 août 2023 à la Galerie « Tiers Lieu 59 » à Bouxwiller du côté de Strasbourg!

Si nous connaissons déjà ses photo-reportages puisqu'elle a œuvré pendant presque 6 ans pour le Lyricantois, ce sera l'occasion de découvrir ses photographies d'art. Vous êtes tous conviés à venir voir cette exposition et rencontrer Janine Mignot pour ceux qui ne la connaissent pas encore.

L'association des Aînés Ruraux se porte bien.

Nous atteignons cette année les 250 adhérents dont 29 à Larchant.

Nous avons fêté les 50 ans de l'association au Chalet du Moulin à Chailly-en-Bièrez avec 133 participants.

Après la galette des rois, un loto à Villiers, un karaoké à Larchant un spectacle à Dammarie, nous avons fait un voyage en Hollande pour admirer les fleurs, une journée dans l'Yonne en mai, et un déjeuner spectacle à Samois en juin!!

Puis, nous ferons une croisière sur le Rhône, une journée avec les passeurs de Loire, un spectacle à Melun, un théâtre à Paris et un cabaret pour terminer l'année dans la joie et la bonne humeur,

Constatez que les activités sont nombreuses et variées pour le bonheur de nos aînés, qui sont heureux de se retrouver après une période de disette...

Pour plus d'infos, contactez : Jacques Maillot - Tél.: 0164 29 73 78



Le Comité de Défense, d'Action et de Sauvegarde de Larchant (CDASL)

Le comité a été créé en 1995. Pour en savoir plus, les lecteurs intéressés peuvent consulter le site <https://cdasl.fr> ou facebook <https://www.facebook.com/larchant>.

Toutes les bonnes volontés sont accueillies, rejoignez-nous en vous inscrivant à l'adresse suivante : cdasl.larchant@gmail.com.

Le festival « Emmenez-moi » Retrouvez nous les 8 et 9 juillet

Tous les rendez-vous sont à l'église.

Animations Gratuites

Samedi 8 juillet :

10 h : visite de nouveaux abris ornés

11 h : visite guidée de l'église sur le thème des pèlerinages avec des comédiens.

14 h : Visite guidée du vieux Larchant en utilisant les QR codes.

De 14 h à 16 h : Visite virtuelle. Découvrez l'église au XIII^e siècle.

Samedi soir : Randolune avec les acrobates de la compagnie « Trat ».

Dimanche 9 juillet

10 h : Balade géologique naturaliste et historique. Le « circuit des croix » Balade en forêt, découverte des croix de chemins et des histoires ou légendes qui y sont attachées, du patrimoine floristique et géologique, anecdotes historiques.

De 11 h à 13 h : Visite virtuelle de l'église

14 h à 18 h : « D'un jardin à l'autre » promenade au cœur du village, pour découvrir des jardins de particuliers, jardins d'agrément et jardins potagers.

Dans chaque jardin, une animation différente sera proposée : danses du monde destinées au public, chansons, petit concert, contes, dégustation.

● Samedi 16 septembre, « Journée européenne du patrimoine »

- 10 h : Visite de l'église sur le thème de la Jérusalem céleste.

- 14 h : Rallye en forêt avec questionnaire et points de rencontre pour d'autres questions, ateliers de création ou de relaxation.

Activités plus complètes sur notre site larchant.com

● En octobre, nous organiserons une expo « Photos de Larchant » prises par les Lyricantois. Les personnes intéressées peuvent contacter l'ACL : contact@larchant.fr ou par téléphone 06 09 61 42 17.

● Samedi 14 octobre : Botanique « A la découverte des plantes des murs et murailles », sortie à 14 h avec ANVL.



PhiloZarts ne lâche rien en matière d'art et de philosophie, même si nous prenons aussi des vacances!

Nous achèverons la série sur la Mémoire le 18 juin et commencerons une nouvelle série sur le thème de l'imagination le 10 septembre.



Nous vous rappelons qu'aucune connaissance philosophique n'est requise pour participer à ces rencontres qui sont accessibles à tous à partir de 12-13 ans (pour les passionnés de cogitation) jusqu'à 113 ans (au-delà ça se complique!).

Par ailleurs et définitivement, l'entrée est libre et gratuite, question de philosophie! Voici nos prochains rendez-vous philo :

● Dimanche 18 juin, 11 h, salle de la Sablonnière -

1 rue de la Cave Châtenoy - Larchant -

Rendez-vous PhiloZarts -

Question de mémoire - Épisode 4 -

La mémoire et le temps, curieux rapport!

● Dimanche 10 septembre, 11 h, salle de la

Sablonnière - Rendez-vous PhiloZarts -

Question d'imagination - Épisode 1 -

L'imagination, comment la définir?

Écoutons ce que nous en dit Kant!

● Dimanche 1^{er} octobre, 11 h, salle de la Sablonnière -

Déambulation au fil de l'exposition de Janine Mignot

● Dimanche 15 octobre 11 h, salle de la Sablonnière -

Rendez-vous PhiloZarts.



Laurence Manesse Cesarini - Tél. 07 80 01 46 87
philozarts@gmail.com - www.philozarts.fr



En 2023, l'association Larchant Animation fête ses 40 ans

... et c'est cette année que Dominique Audebert a souhaité quitter le poste de Présidente. Pendant toutes ces années (dont 17 ans en tant que présidente) Dominique s'est investie sans compter offrant son temps et ses compétences pour apporter une pierre à cet édifice associatif! Nous l'en remercions tous vivement! Depuis le début de cette année et la 40^e assemblée générale du 21 janvier dernier le déroulement des activités régulières a suivi son cours: gym, jeux de société, yoga, atelier couture, dessins enfants, Pilate, théâtre, djembé, trail, marche nordique, VTT...

Il est toujours possible de prendre certaines activités en cours de route, contactez-nous sur Facebook:

www.facebook.com/larchant.animation, par mail: larchantanimation@hotmail.fr ou encore venez nous rencontrer à la Médiathèque.

L'équipe de la Médiathèque: Catherine, Corinne, Dominique, Floriane, Isabelle, Laurence L., Laurence M. et Thérèse, vous accueillent les lundis et mercredis de 17 h 30 à 19 h et les samedis de 11 h à 13 h. Elles reçoivent également la classe de Larchant, 1 fois par mois le lundi. Laurence L. propose régulièrement des activités et lectures pour les jeunes enfants et Catherine des séances d'aide à la connexion au portail numérique de la Médiathèque Départementale. Pour ce qui concerne les manifestations de ce début d'année:

- 15^e édition de l'hivernale, le dimanche 5 février avec 342 partants, toujours aussi contents de notre organisation au top!
- 12^e édition de la fête des plantes avec beaucoup de visiteurs pour admirer les plantes, goûter aux produits locaux et participer aux conférences, projection et ateliers divers.

Les prochains événements seront

- un tournoi de pétanque en doublette le samedi 10 juin 13 h 30, pique-nique à partir de 18 h 30
- un pique-nique géant pour les 40 ans de l'association, samedi 24 juin.

Pour la rentrée de septembre, le programme vous sera distribué avec la reprise des différents ateliers et comme événements majeurs:

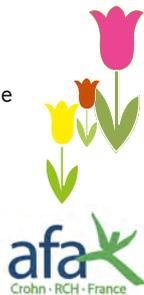
- Vide-greniers, dimanche 24 septembre, pour vous inscrire téléchargez un bulletin d'inscription sur www.larchantanimation.fr/evenements/vide-grenier-2023.
- 8^e édition du Lyrican'trail, dimanche 8 octobre, l'ouverture des inscriptions sera annoncée sur les réseaux sociaux.

À l'issue d'un stage de jours pendant le week-end de Pentecôte, des jeunes de 11 à 15 ans ont offert aux Lyricantois une représentation de théâtre. La pièce était une comédie satirique qui a amusé les nombreux spectateurs.

D'autres projets, sont en préparation pour la rentrée de septembre!
Justine, compagnie « Le Sillon » et Larchant Animation

Les fleurs de l'Intestin

Grâce à vous... nous avons collecté 2822 euros pour la recherche sur les maladies intestinales auto-immunes: 2252 euros avec la vente des tulipes et 570 euros pour le concert. Les dons ont été transmis à AFA Crohn RCH France, l'association nationale qui soutient et informe les malades, défend leurs droits, et finance la recherche. Merci à Tous pour votre soutien! Nicole et Claude Maumené



Et enfin, pour terminer, j'ai le plaisir de vous présenter la composition du nouveau bureau et Conseil d'Administration:

Isabelle Lamy (présidente), Noël Médale, Eric Rotellini (vice-présidents), Jocelyne Bernard (trésorière), Catherine de Boeuf (secrétaire). Alain Dury, Jean-Luc Grégoire, Danièle Grillet, Karine Jamoteau, Stéphane Jamoteau, Jean-François Lamy, Laurence Limier, Patrick Pipet, Alain Tournant.

Nous rappelons que l'association a le souhait de permettre aux bénévoles, habitants de Larchant et plus largement des communes environnantes de se retrouver au sein d'activités et d'animations multiples avec pour leitmotiv, la convivialité, la créativité et le plaisir partagé.

La présidente, Isabelle Lamy
www.larchantanimation.fr



La cabane à histoires



Départ de l'Hivernale



Foire aux plantes



Cette année, le Marais de Larchant fête ses 35 ans de classement en Réserve Naturelle!



À cette occasion, l'ARNML est ravie de vous inviter à:

- une journée portes ouvertes, samedi 17 juin de 10 h à 18 h 30. Venez découvrir une partie du Marais en libre accès mais également en apprendre plus sur les libellules, reptiles, oiseaux et sur la gestion de cette Réserve à travers des ateliers et visites guidées (sur réservation).
 - une conférence «Le Marais, une étape migratoire», dimanche 18 juin, à 17 h 00, avec Didier Sénécal (ornithologue), salle de la Sablonnière, Larchant.
 - Comme chaque année, le planning des visites guidées comprend des dates en septembre et octobre.
- Plus d'informations sur toutes les dates et événements sur le site internet: www.maraisdelarchant.fr

ASSOCIATION

JUIN

- 17 juin - Marais: « Portes ouvertes » de 10 h à 18 h 30 (ARNML)
- 18 juin - Conférence « Le Marais, une étape migratoire », 17 h, salle Sablonnière (ARNML)
- 18 juin - Rendez-vous PhiloZarts, 11 h, salle Sablonnière (PZ)
- 24 juin - Pique-nique géant « 40 ans LA », place des Tilleuls (LA)
- 28 juin, le matin - Passage des encombrants

JUILLET

- 1^{er} au 2 juillet - La caravane du Coin, place des Tilleuls (Mairie)
- 13 juillet - Apéritif dînatoire, puis retraite aux flambeaux et feu d'artifice, à partir de 19 h 30, cour de l'école, sous réserve « Arrêté Sécheresse » (Mairie)
- 8 et 9 juillet - Festival départemental: Emmenez-moi (ACL)

SEPTEMBRE

- 10 sept. - Rendez-vous PhiloZarts, 11 h, salle Sablonnière (PZ)
- 16 sept. - Journée Européenne du Patrimoine (ACL)
- 16 sept. au 1^{er} oct. - Exposition de Janine Mignot, salle Sablonnière
- 24 sept. - Vide-greniers (LA)

OCTOBRE

- En octobre, les Lyricantois exposent leurs « Photos de Larchant »
- 1^{er} oct. - Déambulation philosophique - Expo de Janine Mignot, 11 h, salle Sablonnière (PZ)
- 8 oct. - Lyrican'trail, sur inscription (LA)
- 14 oct. - Sortie Botanique « Plantes des murs et murailles » (ACL)
- 15 oct. - Rendez-vous PhiloZarts, 11 h, salle Sablonnière (PZ)
- Du 25 au 28 oct. - Bourse aux jouets (LA)

Contactez les associations*

1. **AMAP, L'Art du champ**: lartduchamp@gmail.com
2. **Arche de Véra**: archthedevera.free.fr
3. **Association des Parents d'élèves**: collectifdes7lieux@gmail.com
4. **Association Culturelle de Larchant**: contact@larchant.com (ACL)
5. **CDASL**: cdasl.larchant@gmail.com
6. **Fondation Charpak, l'esprit des sciences**: yves.charpak@orange.fr
7. **La Compagnie Le Sillon**: lesillon.theatre@gmail.com
8. **La Lyricantoise** (société de chasse): coquardh@free.fr
9. **Larchant Animation**: larchantanimation@gmail.com (LA)
10. **Larchant en Transition**: marc@terre2mains.org
11. **Les Aînés Ruraux**: maillot.jacques@orange.fr
12. **Les Amis de Mathurin**: contact@lesamisdemathurin.com
13. **Mara Grassroots Movement**: maragrassrootsmovement@gmail.com
14. **PhiloZarts**: philozarts@gmail.com (PZ)
15. **Réserve Naturelle du Marais**: contact@maraisdelarchant.fr (ARNML)
16. **Team Coquard** (apprentissage motocross): kokaro@orange.fr
17. **Slow Fous de Larchant**: slowfousdelarchant@gmail.com
18. **Syndicat de chasse de Larchant**: philippegirardot@hotmail.com

Les commerçants

organisent régulièrement des animations*:

Repas à thème, soirées « pizza », jeux, conférences-débats, cinéma, concerts, expos, réparés café, ateliers...

Auberge de la Dame Jouanne Tél: 0164 28 16 23
Ouverture: du mercredi au dimanche midi - le vendredi et samedi soir

Épicerie, café, escalade « La Grange » Tél: 06 59 04 67 70
Ouverture: mercredi et jeudi de 15 h à 20 h
vendredi de 15 h à 22 h - samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 22 h

Poissonnerie ambulante (mardi matin) Tél: 06 66 94 89 22

Sophy's Cook, traiteur, Tél: 06 02 14 64 37

*: Si nous avons oublié des professionnels ou des associations installés à Larchant, nous les remercions de transmettre leurs coordonnées, Tél.: 06 78 16 13 88

La Grange, épicerie bar-café

Descendante de l'Épicerie Solidaire que les Lyricantois ont connue pendant le confinement, l'épicerie bar-café La Grange est désormais ouverte depuis deux ans.

Continuant sa mission de service aux Lyricantois, la Grange assure désormais la vente du pain du fournil d'Arbonne (livraison le mercredi) et celui du GAEC LE MIAM (livraison le vendredi) à la suite de la fermeture de la boulangerie.

Mais, en plus de son rôle d'épicerie bar-café, la Grange offre une variété d'activités et d'évènements ouverts à tous et toutes. « Mes meilleures soirées à la Grange ? J'ai beaucoup aimé le Bal Folk, le concert de Clarschen ou bien celui de Wooden Wolf » nous raconte Laurent, un fidèle des soirées-concerts. « Ah, et la cantine italienne aussi ! », ajoute-t-il en repensant au délicieux minestrone servi par les Slow Fous de Larchant.

« Il y a beaucoup de choses que nous aimerions organiser dans les mois qui viennent: diversifier les ateliers du week-end et les lectures littéraires, continuer les expos à l'étage et les Réparés Café, faire des soirées jeux, monter une chorale ou organiser une soirée Karaoké pour la fête de la Musique, et surtout proposer une offre de petite restauration bio de qualité tous les vendredis soir », nous précise Juliette enthousiaste qui insiste sur un point: « la Grange est aussi un lieu de rencontre où les Lyricantois-es se retrouvent pour échanger et créer des liens ».

Depuis avril, Antonine a rejoint l'équipe, et va permettre aux fondatrices lham et Juliette de réduire leurs temps de travail et de proposer de nouveaux projets. « Si la Grange a pu créer trois emplois à temps partiel pour des Lyricantoises depuis ce printemps, c'est grâce à l'énergie des nombreux-ses bénévoles impliqué-e-s dans le projet que nous pouvons afficher ces prix bas et proposer cette programmation culturelle » ajoute lham.

Juliette conclut: « La Grange est un lieu à saisir, ouvert à toutes les propositions d'animation. La prochaine fois, en passant, entrez, et surtout, si vous avez des idées, n'hésitez pas à venir nous rencontrer ! »

Le programme est disponible sur Facebook - www.la-grange.cafe

La Grange est ouverte du mercredi au samedi.
Mer. et jeudi: 15 h-20 h; Vend.: 15 h-22 h; Samedi: 10 h-13 h et 15 h-22 h
(et bientôt le mardi ou le dimanche matin, quand en pensez-vous ?)
La Grange 4 Ter, rue des Fossés Bretonnières



LE LYRICANTOIS - BULLETIN MUNICIPAL Juin 2023

Siège social: mairie de Larchant, 2 place Pasteur, 77760 Larchant
Directeur de la publication: Vincent Mével
Secrétariat de rédaction, mise en page: Nicole Maumené
Crédits photo: L. Césarini, A. Domange, K. Ouroboros, V. Mével, N. Médale, J. Mignot, S. Mouchet...
Photo couverture: © Google Earth, 2018
Imprimerie Paroi Services Recloses



MAIRIE: Tél.: 01 64 28 16 17

2 place Pasteur, 77760 Larchant
Fax.: 0164 28 57 47
www.larchant.fr - village@larchant.fr
Application Mobile PanneauPocket
Ouverture du lundi au samedi de 10 h 30 à 12 heures.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

2 place Pasteur, 77760 Larchant - Tél.: 0164 28 97 40
Ouverture: lundi, mardi, jeudi, vendredi,
samedi de 9 h à 12 h ainsi qu'un mercredi par mois

